Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES
BOUCHES-DU-RHÔNE
Direction départementale
des Territoires et de la Mer

Service Urbanisme
16, rue A. Zattara
13332 MARSEILLE

Approuvé par arrêté
préfectoral le
27 février 2017

COMMUNE :

La Fare-les-Oliviers

Sources :

BdCarto®-©IGN
Scan25®-©IGN
BRGM, Decembre 2007

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES (P.P.R.)

MOUVEMENTS DIFFERENTIELS DE TERRAIN

Phénomène de retrait/gonflement des argiles

- 2-1 - ZONAGE REGLEMENTAIRE

(Scan 25)

Echelle: 1/10 000°
Format B2

Légende :

- Zone fortement exposée (B1)
- Zone faiblement à moyennement exposée (B2)

N
W E
S

brgm